

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_010 : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE ZONE
D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ ECO2 RIEUMAS

L'an deux mille vingt quatre, le treize février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 13 février 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 6 février 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Jérôme CASIMIR, Bernard DELBRUEL, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Gilbert HANGARD), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Michel FRANQUES), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Patrice DELHEURE (pouvoir à Marc VENZAL), Christine TAMBORINI (pouvoir à Thierry DUFOUR), Martine LASSERRE (pouvoir à David DONNEZ), Camille DEMAZURE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 FÉVRIER 2024

N° DEL2024_010 : BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET ANNEXE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ ECO2 RIEUMAS

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif de la zone d'aménagement concerté Eco² Rieumas 2024, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 12 629 935,50 € dont :

6 354 967,75 € en fonctionnement
6 274 967,75 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- les opérations de variation de stock entre sections	5 530 619,75 €
- des cessions de terrains	741 200,00 €
- une participation de la région	83 148,00 €

Total 6 354 967,75 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les études et travaux d'aménagement	80 000,00 €
- le virement à la section d'investissement	83 148,00 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	6 191 819,75 €

Total 6 354 967,75 €

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	83 148,00 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	6 191 819,75 €

Total 6 274 967,75 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les opérations de variation de stock entre sections	5 530 619,75 €
- le remboursement d'une partie des avances accordées	744 348,00 €

par le budget général

Total 6 274 967,75 €

Conformément à l'article L5217-10-4 du CGCT, le projet de budget primitif 2024 et les rapports correspondants ont été transmis à l'ensemble des conseillers communautaires le 30 janvier 2024, soit plus de 12 jours avant la date de la séance.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 janvier 2024,

VU la présentation en commission ressources et équipements publics du 25 janvier 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget primitif de la zone d'aménagement concerté Eco² Rieumas 2024, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 12 629 935,50 € dont :

6 354 967,75 € en fonctionnement

6 274 967,75 € en investissement

Fait le 13 février 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

David DONNEZ